

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 5 mai 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - David GALTIER - Gerard GAZAY - Jean-Pascal GOURNES - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Daniel GAGNON représenté par Danielle MILON - Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY - Nicolas ISNARD représenté par Didier KHELFA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Philippe GINOUX - Éric LE DISSES - Véronique MIQUELLY - Amapola VENTRON.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS-008-11536/22/BM

■ Attribution d'une subvention à Aix Marseille French Tech au titre de l'exercice 2022 - Approbation d'une convention 20004

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La French Tech est un label lancé par le gouvernement en 2014, avec pour ambition de structurer l'écosystème numérique des territoires, de faire éclore des « Tech Champions », de promouvoir le savoir-faire français à l'international et d'attirer des investisseurs étrangers.

L'association Aix Marseille French Tech est une structure fédérant l'écosystème d'innovation numérique sur le territoire, avec au sein de sa gouvernance, un collectif d'entrepreneurs.

En avril 2019, l'association Aix Marseille French Tech obtient le label « Capitale French Tech » pour trois ans, validant ainsi la trajectoire stratégique et les moyens mis en œuvre par la nouvelle gouvernance.

L'innovation et l'entrepreneuriat figurent parmi les orientations stratégiques majeures de l'Agenda économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence, approuvé en mars 2017. Dans ce cadre, la Métropole soutient les acteurs de l'écosystème d'innovation, dont la French Tech constitue la figure de proue.

Le soutien de la Métropole est particulièrement tourné vers les actions et projets contribuant aux trajectoires de croissance des jeunes entreprises innovantes, à l'animation du réseau des startups du territoire, dans une logique d'émulation et de transfert d'expérience, ainsi qu'à la visibilité internationale de l'écosystème d'Aix Marseille Provence.

La feuille de route de la Mission French Tech au niveau national, a posé les priorités suivantes :

- l'hypercroissance des startups (le passage à l'échelle),
- le développement du financement des startups,
- la venue et la formation de talents,
- une technologie au service de tous ("Tech4good"), inclusive de tous les publics.

La feuille de route de la French Tech Aix-Marseille s'inscrit, dans la continuité des actions portées pendant l'année 2021, dans les axes de la feuille de route nationale en incluant les spécificités du territoire d'Aix-Marseille.

Bilan et Chiffres clés 2021 :

- Nombre d'adhérents de l'association : 430
- Nombre de personnes présentes lors des événements : 1 450 (1 000 lors du Grand Bain et 450 lors des afterworks et masterclass réalisés)
- Nombre de rencontres « afterwork » réalisées : 9
- taux de startups ayant au moins une femme dans l'équipe des cofondateurs : 31%

Les axes principaux du programme pour l'année 2022 sont les suivants :

Mobiliser l'écosystème vers l'hypercroissance

Objectif : Jouer collectif pour faire détecter les pépites et faire grandir les tech champions en leur apportant des opportunités de visibilité, mise en relation business, financement...

- Faire circuler des informations et sourcer des pépites au sein du comité des structures d'accompagnement
- Développer des opportunités business pour les startups
- Faire la promotion du French Tech 120, du Next 40 et du « French tech for the planet »
- Déployer le programme « French Tech Central » sur le territoire pour lever les barrières au développement des startups en leur permettant d'accéder à des contacts qualifiés au sein des administrations
- Mettre en lumière les startups du territoire à travers de nouveaux formats vidéo et podcast
- Participer en nom collectif à des conférences, événements, jurys
- Participer à l'élaboration et la mise en place des plans de relance sur le territoire 2

Booster l'international

Objectif : Consolider les ponts construits entre l'écosystème tech local et l'international. Aider les startups à s'étendre à l'international et aider à l'arrivée de startups/entreprises tech/fonds étrangers sur le territoire. Focus Afrique/Méditerranée.

- Soutien à la production d'Emerging Valley 2022, sommet dédié à l'innovation organique en Afrique et aux liens avec le territoire
- Aide au sourcing et/ou accompagnement à deux structures du territoire (Accélérateur M/ délégations internationales type CES, missions menées par les collectivités)
- Aide à la politique d'attractivité du territoire, notamment en coopération avec Provence Promotion

Développer le financement

Objectif: Faciliter l'accès des startups aux sources de financement et attirer les investisseurs nationaux et internationaux sur le territoire.

- Organisation d'une à deux rencontres startups / investisseurs
- Organisation à intervalles réguliers d'afterwork pour parler financement et networker
- Rencontre startups/investisseurs nationaux avec le Tour de France Digitale à Marseille

Mobiliser les talents

Objectif: acculturer les jeunes à l'entrepreneuriat tech, soutenir l'accueil de nouvelles formations tech sur le territoire, rapprocher les demandeurs d'emploi des métiers en tension dans la tech, promouvoir la tech et l'entrepreneuriat au féminin

- Renouveau du programme French Tech Tremplin
- Rapprocher les jeunes de la tech, des startups et de l'entrepreneuriat à travers des partenariats (IAE, Pépite, Rectorat Aix Marseille, 100 000 entrepreneurs...)
- Enrichissement du « livre blanc des métiers en startups » et diffusion avec des partenariats auprès des étudiants
- Organisation d'un moment de rencontre entre les startups qui recrutent et de potentiels candidats
- French Tech Central: organisation d'ateliers et de masterclass sur la thématique emploi

Promouvoir la tech inclusive et durable et renforcer les singularités du territoire

Objectif : Soutenir les industries culturelles et créatives, filière tech émergente et différenciante, et œuvrer pour la construction d'une « Tech for Good », une tech inclusive et durable.

- Participation au salon Viva Technology
- Promotion de la place des femmes dans la tech, à travers un nouveau format podcast en partenariat avec un média
- Partenariat avec des institutions et des événements culturels (MuCEM, Babel XP, Fiesta des Suds...) pour développer les Industries Culturelles et Créatives sur le territoire
- Proposition de contenu et d'ateliers sur la thématique de la santé
- Proposition de contenus et d'ateliers sur la thématique de la tech pour les océans, en lien avec la dynamique nationale « tech for good »
- Réflexion sur la digitalisation des centres-villes et proposition d'actions

L'ensemble de ces actions contribue à fédérer (cohésion des actions publiques et privées en faveur des startups), semer (mise en place de dispositifs visant à faciliter l'éclosion de start-up), accélérer (aider au développement des entreprises innovantes à fort potentiel), internationaliser (accompagnement pour la conquête des marchés étrangers) et fixer (développement des entreprises sur le territoire pour développer l'emploi local) les start-up.

Pour l'ensemble des actions menées au titre du soutien au fonctionnement de l'association Aix-Marseille-Métropole French Tech du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, il est proposé l'attribution d'une subvention de 120 000 euros, représentant 34,3 % du budget prévisionnel 2022 dont le montant s'élève à 350.000 euros (hors contributions volontaires).

Le programme événementiel de la French Tech, incluant l'édition 2022 de la manifestation « Le Grand Bain » n'est pas pris en compte dans le soutien proposé au titre du présent rapport et pourra faire l'objet d'un soutien distinct dans le cadre d'un rapport ultérieur.

Ce soutien financier se décompose comme suit :

- Budget principal métropolitain : 50 000 euros
- Etat spécial de Territoire du Pays d'Aix : 70 000 euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

- La délibération HN 001-8073-20-CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n°ECO 014-7255/19/BM du Bureau du 19 décembre 2019 relative au financement de l'Attribution d'une subvention dans le cadre de la French Tech Aix-Marseille à l'association Aix-Marseille Métropole French Tech ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 28 avril 2022.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour la Métropole de soutenir la dynamique French Tech qui rayonne aujourd'hui sur tout le territoire métropolitain.
- Les objectifs stratégiques de la Métropole en faveur d'un écosystème d'innovation et d'expérimentation attractif et performant.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée à l'association Aix Marseille Métropole French Tech une subvention totale de 120 000 euros au titre du programme d'action 2022 et du portage du label Aix-Marseille French Tech du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention à l'association Aix-Marseille Métropole French Tech.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférant.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits :

- 50 000 € seront pris en charge sur le budget principal métropolitain. La dépense en résultant sera imputée sur le budget Principal métropolitain 2022, sous-politique B370 chapitre 65 - nature 65748 - fonction 67.
- 70 000 € seront pris en charge sur l'état spécial du Territoire du Pays d'Aix (CT2). La dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3A 61/65/65748 qui présente les disponibilités nécessaires.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Métropole numérique,
Politique publique de la donnée,
Parcours usager, Innovation

Arnaud MERCIER